



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Fonctionnement

Question écrite n° 45897

Texte de la question

M. Pierre Cardo appelle l'attention de Mme le secrétaire d'Etat aux transports sur la situation critique des transports publics en commun en Ile-de-France. Elus et usagers sont nombreux à constater que ces services publics ne fonctionnent pas à la satisfaction générale, notamment dans l'ouest de la région parisienne. La régularité des moyens de transport, la propreté et la sécurité des usagers et des installations sont régulièrement mis en cause. Le manque d'unité de décision et l'absence des élus et des usagers des principaux organes de décision sont mis en cause, sans parler des problèmes de financement. Ces écueils, et notamment les retards répétés et réguliers, posent de nombreux problèmes matériels aux usagers et ont même pu donner lieu à des actions en justice. Aussi il lui demande de lui préciser si le Gouvernement entend transférer à l'autorité régionale la responsabilité complète des transports en commun d'Ile-de-France.

Texte de la réponse

La réforme des transports parisiens a fait l'objet de nombreuses études qui n'ont pu pour l'instant aboutir, non seulement à cause des spécificités de l'Ile-de-France, mais encore à cause des délicats problèmes de financement soulevés par un transfert à la région de la responsabilité d'organiser les transports en commun. Ces difficultés ne sauraient être qu'encre plus difficilement résolues dans le contexte budgétaire actuel. Il doit toutefois être souligné que des représentants des collectivités locales siègent d'ores et déjà au conseil d'administration du syndicat des transports parisiens.

Données clés

Auteur : [M. Cardo Pierre](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 45897

Rubrique : Transports urbains

Ministère interrogé : transports

Ministère attributaire : transports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 9 décembre 1996, page 6425

Réponse publiée le : 27 janvier 1997, page 419